

destruction pour des centaines de personnes, nous ne devons pas permettre au principe de la non-intervention de faire obstacle à une action internationale efficace et rapide. Le concept de la souveraineté est l'essence même de l'État, du discours international et, naturellement, des Nations Unies. Le conflit actuel en Yougoslavie déborde toutefois les frontières de ce pays. Si l'effondrement de l'autorité du gouvernement yougoslave se poursuit, le conflit pourrait dégénérer en guerre civile, compromettant ainsi la paix et la sécurité des pays voisins. Le concept de la souveraineté doit donc céder la place à des principes encore plus importants, notamment la nécessité de préserver la vie humaine de toute destruction injustifiée.

C'est pourquoi le Canada a demandé au Conseil de sécurité de se pencher sur la situation en Yougoslavie. Le Conseil parle en notre nom à tous lorsqu'il s'agit de questions de paix et de sécurité. Les mesures qu'il adopte portent le poids et l'autorité de toute la communauté mondiale. Nous croyons que le Conseil peut et doit ajouter ce poids et cette autorité aux efforts déployés par la Communauté européenne et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pour trouver une solution pacifique et négociée à ce conflit.

S'il est décidé de procéder à cette fin à une opération de maintien de la paix des Nations Unies, je tiens à vous assurer que le Canada fera sa part, comme ce fut le cas à de nombreuses autres occasions alors qu'il était de notre devoir de promouvoir la paix et la stabilité.

Monsieur le Président, les événements qui se sont produits au sein de cette Organisation au cours de la dernière année ont pavé la voie aux changements. Les citoyens canadiens ne se sont pas contentés de rester sur la touche au cours de ces événements, et le Canada a participé avec enthousiasme et énergie à la mise en application des décisions prises par l'ONU en vertu de sa Charte. Les Canadiens ont appuyé l'action des Nations unies dans le golfe Persique. Ils ont appuyé la participation du Canada aux efforts de rétablissement de la souveraineté du Koweït parce qu'ils savaient que des principes internationaux fondamentaux étaient en jeu. Mais ils n'auraient pas soutenu une telle intervention si le Conseil de sécurité des Nations Unies ne l'avait pas clairement autorisée.

Ces mêmes Canadiens souhaitent maintenant que nous façonnions une ONU plus efficace, qui soit en mesure d'assurer, partout dans le monde, la sécurité en se fondant sur la règle internationale du droit. La nécessité d'établir un mécanisme de sécurité aussi transcendant est la plus grande leçon tirée des événements de la dernière année.

Je crois, Monsieur le Président, que nous devons aller au-delà d'un système qui ne fait qu'empêcher les confrontations armées. Il nous faut redéfinir le concept de la sécurité multilatérale pour y inclure les menaces nouvelles et diversifiées à la paix et à la sécurité mondiales. Ces dangers, ce sont notamment la diminution de la couche d'ozone, la dégradation de nos océans, le fléau que représentent les stupéfiants illicites ainsi que les épidémies mondiales comme le sida,